

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

396

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin  
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

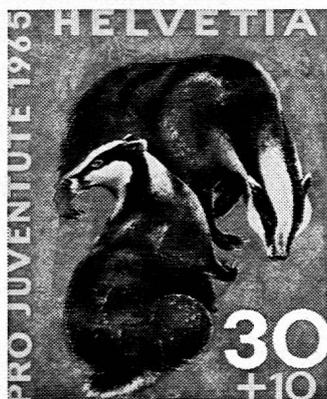
### Pro Juventute sonne à la porte !

*Pour notre  
jeunesse*

*Comme chaque année, la vente des traditionnels timbres et cartes va recourir à l'aide de beaucoup d'entre nous. Merci à tous ceux qui paieront de leur personne pour organiser la vente locale, ou prêter la main à une comptabilité laborieuse.*



Nos enfants de la montagne! Ils mènent une vie rude. Souvent l'indispensable manque. Pro Juventute aide en cas de détresse, soutient les familles, procure des subsides de formation et encourage les soins dentaires scolaires. Achetez des timbres pour le bien-être de nos petits montagnards!



*Pro Juventute  
1965*

Vient de paraître:

## Collection «Nelson de luxe»

reliure en plein balacuir, tranche file tête dorée : Fr. 12.95. Disponibles : 62 titres, dont

<b>Balzac</b>	Eugénie Grandet
<b>Benj. Constant</b>	Adolphe
<b>A. Daudet</b>	Lettres de mon moulin
<b>D. de Foë</b>	Robinson Crusoé
<b>A. Dumas</b>	Les Trois Mousquetaires
<b>G. Flaubert</b>	Madame Bovary etc., etc.

En vente dans toutes les librairies.

Agent général pour la Suisse :  
**J. Muhlethaler**, Genève

école  
pédagogique  
privée

## Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27  
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

### LE CENTRE PÉDAGOGIQUE DE MALVILLIERS (NE)

internat-école pour enfants inadaptés mais sympathiques, désire engager

#### UNE INSTITUTRICE

s'intéressant à la pédagogie curative et aimant travailler en équipe.  
Possibilités de parfaire sa formation sur place et en suivant des cours et stages à l'extérieur. Convierait à personne dynamique ayant déjà quelque expérience de l'enseignement. Educatrice compétente pas exclue. Conditions de travail et de salaire normalisées.

Entrée en fonctions : janvier 1966 ou date à convenir.

Adresser offres ou demandes de renseignements à la direction. Tél. (038) 6 92 91.

## LE COIN DE L'ASSURANCE

Les piétons aussi ...

peuvent être responsables et non seulement les cyclistes, motocyclistes et automobilistes. La loi les oblige aussi à respecter les règles de la circulation routière. S'ils ne les observent pas et causent un accident, ils doivent s'attendre à des demandes en dommages-intérêts et en supporter les conséquences financières — pendant des années peut-être. Ce risque est également assuré sans surprime par notre police responsabilité civile privée.

**Winterthur**  
ACCIDENTS

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES  
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE  
**8. Beau-Séjour**

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Désirez-vous que vos élèves sachent les VERBES français ? Utilisez alors le « CAHIER DE VERBES » présenté par Mme M. Grosjean, professeur. Il vous permettra une étude claire, rapide et systématique de tous les verbes et de toutes leurs difficultés. S'adresser à Mme M. Grosjean, professeur, directrice du « Cours spécial de français pour étrangers », Collège secondaire de Montreux. Tél. (021) 62 36 24 ou (021) 51 26 73.

**Weith**  
R. DEBOURG  
LAUSANNE

TRICOTAGES  
ET  
SOUS-VÊTEMENTS  
DE QUALITÉ

Envois à choix

## partie corporative

### vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

#### A la veille de l'assemblée générale

*La « bataille » sera livrée au moment où vous la lirez mais il nous paraît utile de vous communiquer la lettre adressée aux présidents des partis vaudois, aux présidents des groupes du Grand Conseil, en date du 4 novembre, par le Comité central :*

« Un projet de loi modifiant la loi du 25 mai 1960 sur l'enseignement primaire est actuellement soumis au Grand Conseil par le Conseil d'Etat.

Ce projet comporte, entre autres, un article 95, alinéa 3 qui a la teneur suivante : « Le Département peut accorder l'équivalence aux porteurs d'autres titres que ceux mentionnés au premier alinéa. »

Ce texte a jeté l'inquiétude au sein du corps enseignant primaire vaudois. En effet, le Département de l'instruction publique se propose, semble-t-il et grâce à ce nouvel alinéa, de donner l'équivalence à un certain nombre de jardinières d'enfants qui tiennent actuellement des classes dans le canton. En plus, cette possibilité lui permettrait d'étendre cette équivalence à tous les titres actuellement reconnus valables délivrés sur préavis de l'Ecole normale.

Nous sommes très inquiets, d'une part, et fort étonnés, d'autre part, que ces propositions viennent maintenant devant le Grand Conseil.

En effet, tant le rapport de la Commission extraparlementaire chargée de l'étude de la structure d'ensemble de l'Ecole vaudoise que plusieurs motions déposées dernièrement devant le Grand Conseil insistent sur la nécessité de donner une formation plus poussée au corps enseignant primaire.

En voici quelques extraits :

« Les enseignants reçoivent la plus large formation de base commune et une préparation culturelle et professionnelle du niveau le plus élevé possible. Ils ont le devoir de profiter des occasions de perfectionnement qui leur sont offertes pendant leur carrière. (Rapport des 40, page 10.) »

« La profession d'enseignant, à quelque niveau qu'elle s'exerce, ainsi que son apprentissage, doivent présenter des exigences intellectuelles et morales élevées. (Rapport cité, page 35.) »

« La formation professionnelle de tous les maîtres est confiée à un seul institut pédagogique. (Rapport cité, page 35.) »

« L'Ecole normale intéresse moins qu'autrefois les jeunes gens doués pour les études parce que la formation spécialisée qu'elle dispense n'ouvre pas les portes des hautes écoles. Nous sommes convaincus qu'à l'âge du recrutement, le gain futur dans la profession compte moins, dans l'esprit des jeunes, que la possibilité d'acquérir une culture suffisante pour accéder pleinement aux humanités.

Il faut donc, soit hausser les exigences d'entrée à l'Ecole normale jusqu'au niveau du baccalauréat, soit compléter l'enseignement de l'Ecole normale jusqu'à l'équivalence du baccalauréat.

(Bulletin des séances du Grand Conseil, No 10, page 670 : Développement de la motion de M. le député Kuttel.) »

« Nous prions le Département d'étudier la valorisation sociale de l'instituteur parallèlement à l'amélioration de la classification, notamment le raccordement de l'enseignement de l'Ecole normale au niveau gymnasial et l'exigence du baccalauréat pour l'entrée à l'institut pédagogique. (Même bulletin, page 671.) »

Nous sommes inquiets parce que la préparation reçue par les candidates que le Département aimerait titulariser ne correspond pas aux exigences que l'on demande de toutes parts pour la formation du corps enseignant.

Les jeunes filles entrent généralement sans examens dans les écoles privées. Elles en suivent les cours souvent après avoir échoué à l'examen d'entrée à l'Ecole normale ou après avoir craint de s'y présenter.

Elles n'ont pas, non plus, le titre requis pour suivre les classes rapides.

Il nous paraît donc pour le moins illogique qu'on veuille ensuite leur accorder l'équivalence presque sans conditions.

Les exigences pour l'obtention d'un titre officiel ne diminuent, actuellement, dans aucune profession. La nôtre est-elle tombée si bas pour que l'on puisse recourir à de telles solutions de facilité ?

Il y a là une politique de l'éducation à court terme impropre à apporter une solution valable tant au problème de la pénurie, qu'à celui d'une deuxième voie de formation permettant de répondre à des vocations tardives.

La facilité, actuellement, n'attire pas les candidats de valeur.

Nous comprenons la nécessité, pour l'Etat, d'assurer la tenue des classes mais nous nous opposons à une titularisation sans conditions qui accrédièterait l'idée dangereuse que l'on peut confier l'enseignement à n'importe qui et qui serait un nouveau pas vers une dévalorisation de notre profession.

En renonçant à cette mesure, l'Etat marquerait la préférence qu'il donne à une formation complète, la seule qu'il doit encourager, la seule qui puisse être sanctionnée par un texte de loi.

Depuis de nombreuses années, la Société pédagogique vaudoise accorde une très grande importance au perfectionnement professionnel de ses membres. Par l'organisation de cours, en particulier, elle cherche à faire œuvre constructive et s'efforce de valoriser l'enseignement primaire. Dans de nombreux domaines, elle a apporté sa collaboration active au Département de l'instruction publique.

A juste titre, elle exprime aujourd'hui son étonnement d'avoir été placée devant un projet de loi sans que l'occasion d'émettre son avis lui ait même été donnée.

Le nouvel alinéa proposé, enfin, ouvrirait la porte à l'intrigue et à l'arbitraire. Il provoquerait, s'il était

accepté, un long et profond malaise dans le corps enseignant primaire.

Il y a 4 ans, une tentative semblable de dévalorisation avait ému l'ensemble de l'opinion publique vaudoise.

Le Grand Conseil, dans sa sagesse, s'était alors opposé à une formation par trop superficielle.

Nous osons espérer, cette fois encore, qu'il sera conscient du danger. Nous l'avons estimé, quant à nous, suffisamment grave pour nous autoriser à vous faire part de nos appréhensions. Un silence du corps enseignant serait une grave dérobade en face de la décision que sera appelé à prendre le Grand Conseil, décision dont dépend l'avenir de notre école.

Le laps de temps très court qui nous sépare de l'ouverture de la session du Grand Conseil nous contraint à laisser de côté certains aspects du problème mais il va de soi que nous restons à votre entière disposition. »

## A l'Association des maîtres de classes supérieures

### Eblouissante démonstration des méthodes auditives dans l'enseignement de l'allemand

Mercredi après-midi 10 novembre, répondant à l'appel de leur comité, une cinquantaine de maîtres des classes supérieures du canton de Vaud et quelques invités, se sont réunis au Collège de Béthusy, à Lausanne, pour entendre un exposé de M. P. Vaney sur **l'enseignement de l'allemand par les moyens auditifs**.

Le comité avait eu la main particulièrement heureuse en choisissant son conférencier en la personne de M. Vaney, car celui-ci, professeur d'allemand au Collège de l'Elysée, est non seulement chargé de la formation des stagiaires de l'enseignement secondaire, mais également appelé à participer à la préparation des futurs maîtres de classes supérieures. Il est surtout l'un des réalisateurs de très nombreuses bandes magnétiques destinées à devenir partie intégrante de la méthode « **Wir sprechen deutsch** », et, provisoirement dans certains cas, de l'enseignement donné avec le **Rochat-Lohmann**.

C'est avec l'enthousiasme du pionnier, l'assurance du spécialiste, riche des résultats d'une longue série d'expériences, et l'humour d'un homme qui sait la relativité des choses, que M. Vaney a procédé à sa démonstration, convainquant sans peine ses auditeurs de la supériorité des méthodes nouvelles sur les moyens traditionnels.

Il n'est certes pas possible de résumer en quelques mots une telle démonstration, appuyée du reste de nombreux exemples sonores. Aussi faut-il se borner pour le moment à préciser ici que le but des maîtres secondaires, qui ont entrepris de réorganiser l'enseignement de l'allemand dans plusieurs cantons romands, est avant tout de donner à leurs élèves une connaissance réellement **pratique** de la langue enseignée, en insistant en particulier sur la formation de l'oreille. Seule cette formation permet en effet à l'élève de comprendre aisément et de prononcer correctement les éléments d'une conversation courante. On remarquera en particulier que le contenu des bandes magnétiques, rigoureusement systématique et progressif, est interprété par une vingtaine de voix masculines et féminines différentes, appartenant toutes à des professeurs et des assistants de langue maternelle germanique, pour la plupart d'ailleurs des Autrichiens ou des Allemands venant de divers « Länder » et par conséquent aux prononciations parfois diverses.

L'emploi de telles méthodes requiert évidemment un certain équipement technique. La formule minimum implique la possession d'un magnétophone (si possible par classe) et la formule idéale, la disposition d'un laboratoire de langues. Celui de Béthusy est le plus complet de Suisse. Subjugués comme Alice au Pays des merveilles, les participants l'ont visité avec un intérêt facile à imaginer.

Cette visite avait été précédée d'une discussion au cours de laquelle un collègue traduisit les sentiments de tous les participants en exprimant l'admiration que lui inspirait le travail énorme réalisé en relativement peu de temps par M. Vaney et ses collègues. Quant au président de l'Association, il remercia l'orateur comme il convenait et laissa entendre que le comité ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour que les élèves des classes supérieures puissent eux aussi jouir, le plus tôt possible, de méthodes d'enseignement comparables à celles dont les collégiens commencent à bénéficier pour leur plus grand profit.

Cl.-H. F.

## Association vaudoise des maîtres des classes supérieures

### Assemblée générale d'automne:

Le 4 décembre 1965, 14 h. 30, Hôtel de l'Ours, Lausanne.

#### Ordre du jour :

Opérations statutaires.

Enseignement de l'allemand : démonstration d'un procédé visuel.

Divers.

## Association vaudoise des maîtres de gymnastique

### Activité hiver 1965-1966

**Danse moderne** : novembre, Lausanne, J.-P. Paquier, Pully.

**Patinage artistique** : novembre-janvier, Lausanne et Morges, A. Schlageter, Lausanne.

**Hockey** : 21 et 28 novembre, 9-11 heures, Morges, G. Rochat, Bex.

**Ski pour débutants** : décembre, janvier, mercredi après-midi, Sainte-Croix, M. Fontannaz, Yverdon ; Les Pacots, B. Gueissaz, Lausanne.

**Ski, mise en condition** : 4-5 décembre, Bretaye, J. Montangero, Aigle.

**Ski relâche** : 19-21 février, Champéry, A. Joseph, Lausanne.

**Ski station** : avril, Verbier ou Chamonix, J.-P. Paquier, Lausanne (Pully).

**Ski haute montagne** : fin avril, course au Pigne d'Arolla, N. Yersin, Lausanne.

### Remarques

- L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur », si possible dans l'éducation physique.
- Indemnités de frais de transports pour les cours :
  1. remb. des frais de transport, solde sup. à 2 fr.
  3. idem.
  5. remb. des frais de transport, solde sup. à 8 fr.
- Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution des cours.
- Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais.
- Possibilité de s'assurer auprès du directeur de cours en s'annonçant au plus tard 3 jours avant l'ouverture du cours.

**AVMG**

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les 4 et 5 décembre, une première prise de contact avec la neige, à Bretaye.

Ce cours de ski est ouvert à tous les membres du corps enseignant. Il est possible d'y participer le dimanche seulement. L'AVMG supporte les frais d'organisation et d'instruction de ce cours. Pour les membres, l'AVMG prend à sa charge la fraction du billet de train dépassant 8 francs.

Tous les renseignements complémentaires seront donnés avant le 29 novembre à Jacques Montangero, av. Chevron 3, 1860 Aigle.

**Patinage artistique**

Notre association organise un cours de patinage artistique à Lausanne. 2 séances sont prévues les dimanches soir 21 et 28 novembre, à 20 heures, à la patinoire de Monchoisi.

Inscriptions auprès de A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne, jusqu'au 18 novembre. L'AVMG remboursera, à ses membres, la fraction des frais de transport dépassant 2 francs. Ultérieurement, un cours semblable est prévu à Morges.

*Le chef technique de l'AVMG.*

**Section d'Oron : gymnastique**

Prochaine séance à Oron-la-Ville, le vendredi 19 novembre 1965, à 16 h. 30 et ainsi de suite tous les vendredis.

Au programme: volley-ball et basket.

Pour les non-motorisés: téléphonez au 93 74 58.

*J. Monnier.*

**Conférence Jean-René Bory**

« Les Suisses au service étranger. » Samedi 20 novembre, à 20 h. 30, Maison du Peuple, salle 14, Lausanne. Entrée libre.

*(Groupe Wartenweiler.)*

**Rauber S.A.**

Cette maison « Tout pour la musique », à Lausanne et Montreux, accordera dès ce jour à nos membres un rabais de 5 %, sur présentation de notre carte.

**Mémento**

20 novembre 1965, 20 h. 30, Maison du Peuple, Lausanne: conférence J.-R. Bory: « Les Suisses au service étranger ».

21 et 28 novembre 1965, de 9 à 11 heures, Morges: hockey AVMG.

4 décembre 1965, 14 h. 30, Hôtel de l'Ours, Lausanne: assemblée générale des maîtres des classes supérieures.

4 et 5 décembre 1965, Bretaye: cours de ski AVMG.

**genève****Tribune libre...****A propos des idées socialistes sur l'école primaire**

Je trouve abusive la prise de position de M. E. F. (« Educateur » du 22 octobre 1965, « Tribune libre ») qui voit dans le parti socialiste le plus dynamique des partis genevois actuels. Un tel jugement n'a pas sa place dans une revue comme l'« Educateur ». Je me permettrai, à ce propos, de renvoyer M. E. F. à l'éditorial de l'« **Ordre professionnel** » du 23 octobre, que M. Victor Lasserre consacre à la collégialité à sens unique du parti socialiste, lecture qui tempérera peut-être l'engouement de certains admirateurs de ce parti.

Pour en revenir à la publication socialiste **Les Questions de l'enseignement**, elle contient beaucoup de bonnes idées. Mais toutes ne sont pas l'apanage des socialistes, et certaines ne sont pas dépourvues de démagogie. De ce « plan d'action dans l'immédiat », M. E. F. fait bien de ne retenir que les propositions réalisables (et pour cause !). En effet, ces propositions réalisables, locaux scolaires, école enfantine dès 4 ans, surcharge des programmes à éviter, etc. rallient les suffrages de tous les partis, de tous les enseignants aussi.

Quant au reste, quelle belle collection d'utopies ! On imagine ces élèves se rendant en classe le matin, mangeant à midi dans le réfectoire de l'école, (peut-être les maîtres serviront-ils la soupe ?), retournant en classe après cette pause de midi, écrivant leurs devoirs à l'école, dans une salle d'études surveillées, participant ensuite à des séances où ils donnent leur avis sur la marche de l'école et sur l'enseignement (à quand le plan d'études établi par les écoliers ?) et quittant enfin

l'école pour se livrer à des activités sociales et politiques (sic).

On imagine également cette organisation démocratique de l'école, où parents et enfants donnent leur avis... On a pu constater les succès très relatifs de l'union famille-école. On a vu plus récemment, dans une motion célèbre, ce que peuvent être les idées d'une personne étrangère de l'enseignement.

Que des contacts avec les différents milieux professionnels permettent à l'école de mieux ajuster ces objectifs, soit. Mais, l'école est un univers trop particulier, trop complexe, pour s'accommoder de l'avis de tout un chacun.

Venons-en aux buts de l'éducation, ces « postulats assez généraux pour rallier les opinions de tous les hommes de bonne volonté » qui prétendent que l'école doit assurer la « **formation d'hommes qui veulent que leur vie soit utile à leurs proches et à la société** ». Idéalement, que voilà un beau principe. Mais qu'en est-il dans la réalité ? Il existe nombre de gens dévoués, altruistes. Toutefois, le besoin d'être utile ne tracasse qu'une faible partie de la population. Pour la majorité, le travail est un gagne-pain, et les hommes qui vident les poubelles, les femmes qui font les ménages ne le font certes pas par besoin de se dévouer. Le sens des responsabilités, de l'engagement social, n'appartiennent en général qu'aux personnes qui ont une activité intéressante, activité qu'elles ont choisie en fonction de leur intérêt personnel. Le socialisme rejette le principe de l'intérêt individuel. Mais pourquoi cet intérêt individuel ne serait-il que profit économique ? Vous-même, Monsieur E. F., vous êtes sans doute instituteur. N'avez-vous pas choisi cette carrière parce qu'elle vous plaisait, et non par seul besoin d'être utile ? Tout en pratiquant une activité intéressante pour soi-même, on se rend utile. Intérêt personnel et service rendu à la so-



## partie pédagogique

# Les soucis des autres

La revue française « Education et Développement » consacre l'entier de son numéro de septembre à la jeunesse scolaire allemande. Les considérations qu'on y trouve sont riches d'enseignements pour nous autres Suisses. En Allemagne en effet, comme chacun sait, l'école est affaire des Länder. Situation qui ne va pas sans créer des différences considérables d'un Land à l'autre. Voici le commentaire que fait à ce sujet l'auteur allemand d'un excellent article passant en revue les principaux problèmes scolaires de l'heure :

*Les différences que nous avons signalées plus haut entre les Länder mettent en lumière les deux grands points faibles de l'enseignement allemand : l'impuissance du fédéralisme culturel à pratiquer, sans le soutien d'une instance centrale, une politique répondant aux exigences d'un Etat moderne, et l'absence d'une commission de planification.*

*Les Länder se trouvent dépassés par la tâche à accomplir... Ils ont poussé si loin l'autonomie en matière d'enseignement qu'ils en arrivent à porter atteinte à des droits fondamentaux tels que celui de la libre circulation des personnes. En effet, il est scandaleux de constater que le fait de quitter un Land pour un autre entraîne sur le plan scolaire de grandes difficultés. De facto, pareil système équivaut à ne pas accorder à tous les enfants des droits égaux à l'instruction, et constitue donc un déni de justice. Il est grand temps d'examiner si certaines dispositions ne risquent pas de s'avérer plus néfastes que bénéfiques. Le véritable fondement idéologique de l'autonomie culturelle des Länder repose sur la conviction que les tâches en ce domaine sont plus facilement réalisables dans un petit espace que dans un grand... Or, il est apparu que ce principe menace de dégénérer en anarchie lorsque des communautés subalternes revendiquent des tâches qu'elles sont incapables d'assumer, et que seule une instance supérieure serait en mesure de mener à bien. Comment attendre de petits services administratifs qu'ils aient des conceptions d'ensemble sur la politique culturelle — et ceci, même s'ils en avaient les moyens matériels?... Pouvons-nous refuser de reconnaître que tous les secteurs de la vie sociale sont étroitement liés, et que nombre d'entre eux, y compris la politique scolaire, dépendent indirectement de l'instance fédérale? Peut-on ignorer aujourd'hui que l'autonomie culturelle des Länder, fondée sur l'« originalité des groupes ethniques », a perdu depuis longtemps toute justification, par suite de l'afflux des réfugiés venus de RDA et des territoires sous administration polonaise? De même ne répond-elle plus à rien sur le plan social, la main-d'œuvre se déplaçant de plus en plus facilement d'une région à l'autre dans un pays hautement industrialisé...*

Les instigateurs de l'Ecole romande ne sont pas fâchés de sentir leurs soucis partagés ailleurs. Tant d'opinions convergentes inciteront-elles bientôt les autorités de nos cantons à passer à l'action? Encore nos

collègues allemands ont-ils lieu d'être plus satisfaits que nous, car chez eux la phase des vœux pieux semble bien dépassée :

*En 1949, a été créée une « Conférence permanente des ministres de l'Instruction publique ». Cette conférence n'a pas de statut constitutionnel : elle constitue un groupe de travail fixe, dont la présidence change tous les ans et qui possède un secrétariat général. Ce groupe d'étude essaie d'établir une certaine coordination dans les systèmes d'enseignement, la durée de l'année scolaire, la formation du personnel enseignant, etc... Les décisions de cette Conférence doivent être prises à l'unanimité et il appartient ensuite aux différents ministres de les faire appliquer dans leur Land.*

Mais une telle conférence existe aussi chez nous, dira-t-on. Il est vrai. Toutefois, elle œuvre avec une telle discrétion que bien malin qui dira où elle en est. Si elle savait pourtant quel bel éditorial lui réserve l'*Educateur* pour le jour où elle voudra bien jeter un os à l'appétit de la SPR !

J.-P. R.

## Vacances de Noël

Voyage organisé à l'intention des membres du corps enseignant — famille et amis inclus

# Egypte

du 26 décembre au 9 janvier

COINTRIN - LE CAIRE et retour : en Comet.

Le Caire : Musée égyptien, la Citadelle, Mosquées et Bazars. — Memphis, Sakkara, Pyramides. — Ismailia - Suez - Mer Rouge par la Route du Désert. — Louxor, Karnak, Vallée des Rois, Thèbes. — Assouan, par Edfu et Kom Ombo : barrage ; excursion en barque sur le Nil ; îles Eléphantine et Botanique, avec son merveilleux jardin Kitchener.

**Excursions facultatives :** Alexandrie et El Alamein — 3 jours — ; oasis de Faiyum — 1 jour.  
Eventuellement Abou Simbel : selon l'état des travaux.

**Prix :** Fr. 1550.— (Fr. 1480.— pour les membres de l'Association : « Voyages d'étude du corps enseignant romand »).  
Nombre de participants : minimum 20, maximum 30.

**Inscriptions :** jusqu'au 30 novembre :  
Deux possibilités de retour : soit le vendredi 7 janvier (diminution de prix) ou comme prévu au programme le dimanche 9 janvier.

**Voyages A. Borel**, Charmilles 9, 1008 Prilly, tél. (021) 25 96 07  
**Roger Gfeller**, guide du voyage, Batelière 12, 1000 Lausanne, tél. (021) 26 53 38.



## Guilde de documentation de la SPR

L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

### Faites vos commandes sans tarder

- N° 84 3 p'tits tours, saynète pour enfants de 5 à 11 ans Fr. 1.80
- N° 80 Poésies pour Noël, pour petits et grands Fr. 3.50
- N° 93 Décoration de Noël Fr. 3.—  
Chants de Noël de F. Landry et M. Nicoulin Fr. 3.50  
Mystères de Noël Fr. 1.20

#### POUR LES PETITS : N° 143, 80 fiches (1<sup>re</sup> dizaine) Fr. 1.80

- N° 89 Cahier de calcul (les 2 premières dizaines) Fr. 1.50
- N° 154 58 fiches de calcul (2<sup>e</sup> année) Fr. 3.—
- N° 160 Petites histoires illustrées, 12 fiches Fr. 3.—
- N° 55 Pour mieux connaître les animaux Fr. 4.—

#### POUR LES MOYENS : N° 91, Les 4 opérations, 139 fiches graduées par M. Biollaz Fr. 6.—

- N° 94 Réponses aux fiches de M. Biollaz Fr. 1.80
- N° 117 Problèmes graphiques, 56 fiches Fr. 1.50
- N° 118 Pas à pas, problèmes gradués, 30 fiches Fr. 1.20
- N° 60 Exercices de grammaire Fr. 2.40
- N° 78 Petit fichier du participe passé avec avoir Fr. 2.80
- N° 102 124 fiches d'orthographe Fr. 4.20

#### POUR LES GRANDS : N° 148, Croquis d'histoire suisse, 40 fiches Fr. 2.—

- N° 70 Réponses aux questionnaires du Manuel-Atlas de géographie universelle de M. Rebeaud Fr. 3.30
- N° 88 Cahier de calcul mental Fr. 1.—
- N° 85 30 dictées préparées par l'élève seul Fr. 1.50

#### POUR NOËL : N° 62, 12 saynètes Fr. 12.—

### Il a été trouvé...

Il a été trouvé en juillet dernier, après une course d'école, sur le trajet La Forclaz-Exergillod :

- 1 anorak vert,
- 1 jaquette (tricot) bleu.

Le maître a été avisé en gare d'Exergillod, a promis de téléphoner... puis, silence !

Ces objets sont à disposition à la Cure de Cergnat-sur-Le Sépey.

### HIVER...

*Hiver, vous n'êtes qu'un vilain !  
Été est plaisant et gentil ;  
Été revêt champs, bois et fleurs  
De sa livrée de verdure.  
Mais vous, Hiver, vous êtes plein  
De neige, vent, pluie et grésil ;  
Hiver ! vous n'êtes qu'un vilain !*

Charles d'Orléans

## La lecture fouillée du mois...

### LE FOU DU CARNAVAL

Soudain, il y eut comme un flottement, un déplacement de l'attention. Les regards quittèrent le cortège et ses burlesques pour se porter plus haut vers le grand ciel pur, d'où ruisselait un bourdonnement régulier qui chaque seconde augmentait de force.

— Un avion, dirent les Français machinalement.

— Taïara, dirent de même les indigènes.

Ils étaient habitués aux machines volantes et chacun allait retourner aux magies de la fête, lorsque l'appareil, comme s'il n'avait plus de maître à bord, fondit sur la place. Un grand silence enchaîna d'un seul coup les instruments et les voix. Puis une stridente clameur jaillit de la foule entassée.

L'avion était au ras des toitures, piquait plus bas. On apercevait l'éclat fulgurant de l'hélice. Elle allait tout broyer, déchiqueter. Le moteur battait les oreilles d'un vacarme de raz de marée, de cyclone. C'était la fin du monde.

Que la place parut étroite et petite !

Les gens s'écrasaient à l'orifice des rues, se tassaient contre les murs, se jetaient à terre. Les figurants sautaient des chars. Les musiciens lâchaient leurs cuivres. Mais, presque à bout de course, l'avion qui semblait désespéré, se redressa, frôla les maisons et se dégagea du puits où il avait plongé. La foule épouvantée n'avait pas encore compris le sens de l'événement, que l'appareil tombait de nouveau sur elle.

— Il est fou ! criaient certains en parlant du pilote.

Les musulmans poussaient des invocations à la miséricorde divine. Les femmes, en glapissant, rabattaient leurs voiles sur leurs yeux pour ne pas voir la mort. Il y eut encore un passage au ras des toits et la place fut vide.

Tandis que l'émoi se propageait à travers Casablanca et que l'aventure déformée, embellie, exaltait les palabres dans les bazars les plus lointains et les plus humbles échoppes, l'avion vainqueur du carnaval se posait doucement sur le terrain... Un jeune homme en descendit. Il avait les yeux très bleus, les joues très roses, l'expression très innocente.

— J'ai vu la fête de près. Quelle corrida ! déclara-t-il avec le plus grand naturel...

Joseph Kessel, « Tous n'étaient pas des anges », Plon.

**A) Vocabulaire. Explique les mots et expressions :** un flottement de l'attention, les burlesques, les magies de la fête, strident, l'éclat fulgurant, déchiqueter, le raz de marée, le cyclone, l'orifice, leurs cuivres, le bazar, l'échoppe, le carnaval.

**B) Questions :** 1. Le carnaval se passe à Casablanca ; on nous dit qu'il y a des Français et des indigènes : quels indigènes ? pourquoi des Français ? à quelle époque situer cette scène ? 2. Trouve une expression de l'auteur indiquant la première réaction de la foule à la vue de l'avion qui pique. 3. Quelle est la seconde, puis la troisième réaction de la foule ? 4. Résume cette suite de réactions par un seul mot. 5. Explique l'expression : « L'avion se dégagea du puits... » 6. La foule n'avait pas encore compris le sens de l'événement... : quel sens ? 7. Pourquoi les musulmans invoquent-ils la miséricorde divine. 8. Explique le comportement des femmes. 9. Comment les indigènes finalement jugeront-ils cette plaisanterie ? 10. Pourquoi Kessel dit-

il : « L'avion vainqueur du carnaval. » 11. Que cache l'expression très innocente du pilote ? 12. Montre que le pilote a parfaitement vu l'émotion qu'il causait. 13. Fais le plan du morceau.

**C) Exercice de phrases :** 1. « J'ai vu la fête de près. Quelle corrida ! » a) J'ai vu l'accident de près... b) J'ai vu le cortège de près... c) J'ai vu l'atterrissage de près... 2. « Les gens s'écrasaient à l'orifice des rues, se tassaient contre les murs, se jetaient à terre. » a) Les voyageurs du trolleybus... b) Les spectateurs du cinéma... c) Les enfants au théâtre guignol... d) Les villageois dans la cantine de fête...

### D) Composition

Ce texte est très vivant. Il sera bon que l'élève s'en inspire pour écrire à son tour une histoire vécue ou imagée, qui devrait être en fait une scène très animée. Les exercices qui suivent ont précisément pour but l'apprentissage de la phrase, puis du paragraphe expressif, stade nécessaire précédant la rédaction d'un texte complet.

### Exercices

1. Note 5 phrases ou propositions du texte où le verbe te paraît particulièrement expressif.

2. Emploie chacun des verbes suivants dans des phrases brèves : ruisseler, enchaîner, piquer, se tasser, glapir.

3. Remplace chacun des verbes par un verbe plus expressif : — Il se lève alors dans sa voiture, et d'un geste théâtral, ôte son écharpe tricolore, sous laquelle se voit une écharpe blanche ; il place une cocarde blanche à son chapeau, en disant : « Vive le roi ! »

(d'après Bertier de Sauvigny — La Restauration).

4. Remplace les verbes en gras par un verbe plus expressif. — Bonne Néron s'en alla un jour après une scène, au milieu du déjeuner, alors qu'il y avait un grand silence. Elle **dit** tout à coup : « Oui, je veux m'en aller et je m'en irai ». Comme sœur Marie-Aimée la regardait tout étonnée, elle **se mit** devant elle en baissant la tête, qu'elle bougeait de gauche à droite. Elle était arrivée à reculer près de la porte qu'elle ouvrait et, avant de disparaître, elle **présenta** son grand bras dans la direction de sœur Marie-Aimée..

(d'après Marguerite Audoux — Marie-Claire).

5. Complète avec les verbes suivants : — Tomber, se glisser, croire, repartir, s'allonger, se réfugier, aborder, chercher, pouvoir, rester, avoir, être, trouver — Au milieu de la nuit ils ... par chance sur une cabane de bûcherons. Ils s'y ... L'espace était si réduit que les 7 hommes harassés, trempés, ne ... même pas ... et ... assis sur le sol, serrés les uns contre les autres. Ils ... avant le jour. Cette fois, ils ... pour guides les bûcherons de la cabane. Dans un brouillard épais, aveuglant, ils ... une cheminée que les bûcherons ... praticable. Mais elle ne l'... qu'avec un rappel de corde. Il fallait chercher ailleurs. Les guides ... quelques kilomètres plus loin une autre cheminée, celle-là accessible. Enfin, Conus et les siens ... s'y ...

(d'après J. Kessel — Tous n'étaient pas des anges).

6. D'après le modèle de l'exercice 5, écris de petits textes :

— Quelques garçons, sous un abri pendant une forte pluie, dans la forêt.

— « Gendarmes et voleurs » : je suis le dernier « voleur ».

— Bébé se glisse hors de son lit-cage.

— Course cycliste ; à la TV : le peloton de tête passe la ligne d'arrivée.

7. En quelques phrases, raconte une scène amusante qui s'est passée :

— En classe

— A la table familiale

— Dans la rue

— En promenade

8. Tu as vu un épisode à la TV, ou tu as entendu une histoire étonnante ; raconte-la de façon vivante et brève.

#### Sujets proposés

— Un cheval s'est emballé

— Une joyeuse farce

— Drôle de fête au village

— Une aventure étonnante

Il est tiré du texte et des exercices A B et C une feuille pour l'élève au prix de 10 (dix) centimes l'exemplaire. S'adresser à Chs Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne. De nombreux collègues romands sont d'autre part inscrits pour recevoir régulièrement les feuilles nécessaires pour leur classe : elles reviennent alors à 7 (sept) centimes pièce.

\* \* \*

Voici encore deux textes dont vous pourrez tirer profit à l'occasion.

#### UN BON COUP DE MAIN

Il rentre, poussant une brouette pleine de pommes de terre... Il veut parce que c'est plus court, monter le raidillon qui passe devant ma porte.

Il fait quelques pas, mais c'est trop raide. Le sol est mouillé ; et puis le bonhomme est vieux et un peu esproprié ; il parle à sa brouette.

— Eh bien, quoi ? Tu ne veux pas monter ?

— C'est donc trop lourd ? lui dis-je.

Ma voix le surprend.

— Ce n'est pas que ça soit trop lourd, dit-il, mais ça glisse.

J'ai pris la brouette et, tandis qu'il me suivait et disait : « Merci, Monsieur Renard », d'un seul effort, je l'ai roulée jusqu'à mon banc, m'agrippant de mes sabots aux pierres du sentier humide.

— Là, maintenant, dis-je, elle roulera toute seule.

Jules Renard (Journal).

#### LA CHOUETTE

On nous avait donc défendu de manger des noix sinon au dessert ; et l'oncle Théodore nous avait dit gravement :

« Si vous désobéissez, je serai prévenu par la chouette, qui est vigilante. Elle habite le noyer. Vous ne la voyez pas, mais elle vous voit ; et si vous prenez une seule noix, dès que vous osez arracher cette peau épaisse et verte qui enveloppe la coquille, elle vous lancera sur les doigts un de ses regards redoutables et je saurai tout. »

Nous étions fort interdits. Pendant plusieurs jours, nous n'osâmes toucher à ces fruits défendus. Mais il nous vint ensuite à l'idée que l'oncle, pour nous effrayer, avait sans doute exagéré beaucoup le pouvoir de la chouette. Et, au demeurant, cet oiseau devait se soucier assez peu de faire punir des enfants qu'elle ne connaissait que de vue. Bref, certain soir affreux, mon oncle, à table, considérant mon pouce et mon index :

« La chouette, dit-il, a regardé tes doigts ! Le feu de son œil les a noircis. Qu'as-tu fait ? »

J'avouai en pleurant.

Ne me dites pas que c'est la peau des noix qui fait de telles taches. Je le sais maintenant. Je l'ignorais alors. L'année suivante, sous l'arbre, et redoutant toujours le regard dangereux, je mis les vieux gants de mon oncle et constatai le soir, délicieusement, que les yeux de l'oiseau ne perçaient pas le cuir.

T. Derême.

## bibliographie

#### UN NOUVEAU CAHIER D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

##### « NAVIGATION ET AVIATION EN SUISSE »

Avec le numéro 64, les éditeurs et le comité de rédaction des « Cahiers d'enseignement pratique » inaugurent une nouvelle formule.

Jusqu'ici, les publications de cette collection étaient destinées aux maîtres et aux élèves. La brochure « Navigation et aviation en Suisse » a été conçue d'abord à l'intention des écoliers.

L'auteur, M. Philippe Dubois, professeur de géographie, a, en effet, rédigé un texte simple, clair, court. Il donne des indications précises, mais succinctes. Il fait beaucoup de comparaisons, parle à l'enfant de façon directe, donne des statistiques et des schémas suggestifs. Il intercale dans les textes des questions destinées à guider le lecteur dans ses réflexions, à exercer son jugement, à l'entraîner à l'observation. Les illustrations sont très nombreuses ; photos et croquis sont choisis

avec soin pour compléter le texte et non pas seulement pour améliorer la présentation.

L'ouvrage présente tout d'abord les caractéristiques générales de la navigation intérieure et les conditions particulières à la Suisse. Suivent l'étude du port de Bâle et un petit chapitre sur la marine marchande de notre pays. Enfin l'auteur consacre quelques pages intéressantes aux projets d'extension de la navigation fluviale en Suisse.

Quant aux 17 pages du chapitre réservé à l'aviation, elles traitent du développement aérien commercial en Suisse pendant ces 50 dernières années, puis des caractéristiques de l'aviation dans notre pays. On parle enfin du réseau actuel de Swissair ainsi que des aéroports. Les schémas nous ont paru particulièrement soignés ; ils sont dus aux élèves de l'Ecole d'Art du canton de Genève, dirigés par M. Jean Lendi, graphiste.

Une brochure de ce type peut rendre de grands services aux élèves et à leurs maîtres, offrant toutes sortes de possibilités d'enseignement vivant, individualisé ou collectif.

# Lorsque le typo pagine

Voir Numéro 36, page 650 (du 15 octobre 1965) <sup>1</sup>

## SOLUTIONS

1. Pour numérotter :

de 1 à 100 on utilise 192 chiffres  
de 1 à 200 on utilise 492 chiffres  
de 1 à 500 on utilise 1392 chiffres  
de 1 à 1000 on utilise 2893 chiffres

le recensement peut se faire ainsi :

de 1 à 9 il faut  $9 \times 1$  chiffre = 9 chiffres  
de 10 à 99 il faut  $90 \times 2$  chiffres = 180 chiffres  
de 100 à 199 il faut  $100 \times 3$  chiffres = 300 chiffres

(de même pour toutes les centaines suivantes : 300 chiffres chacune) ; donc de 100 à 999 il faut  $900 \times 3$  chiffres = 2700 chiffres ; de 1000 à 9999 il faut  $9000 \times 4$  chiffres = 36 000 chiffres.

2. Combien utilise-t-on de chiffres de chaque sorte ?

Plutôt que de donner réponses uniquement pour 100, 200, 500 et 1000 nous donnons ci-dessous le tableau complet :

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
de 1 à 100	11	<b>21</b>	20	20	20	20	20	20	20	20
de 1 à 200	31	140	<b>41</b>	40	40	40	40	40	40	40
de 1 à 300	51	160	160	<b>61</b>	60	60	60	60	60	60
de 1 à 400	71	180	180	180	<b>81</b>	80	80	30	80	80
de 1 à 500	91	200	200	200	200	<b>101</b>	100	100	100	100
de 1 à 600	111	220	220	220	220	220	<b>121</b>	120	120	120
de 1 à 700	131	240	240	240	240	240	240	<b>141</b>	140	140
de 1 à 800	151	260	260	260	260	260	260	260	<b>161</b>	160
de 1 à 900	171	280	280	280	280	280	280	280	280	<b>181</b>
de 1 à 1000	192	<b>301</b>	300	300	300	300	300	300	300	300

Remarque : Le lecteur observera dans chaque colonne l'existence d'une progression arithmétique de raison + 20 coupée en un endroit déterminé (voir diagonale en gras) par un terme de *une unité en plus* puis reprenant plus bas régulièrement après une petite « enjambée » de 100 points supplémentaires, facilement explicable ! Il s'agit de l'« étage où tel chiffre aborde « sa » centaine. Ainsi par exemple : de 500 à 599 il faut **100** chiffres 5 de plus qu'aux autres centaines.

## SOLUTIONS DES DERNIERS EXERCICES PROPOSÉS

Dans la suite des nombres naturels (numérotation continue)

le 77<sup>e</sup> chiffre utilisé est le chiffre 3 du nombre 43  
le 150<sup>e</sup> chiffre utilisé est le chiffre 8 du nombre 80  
le 200<sup>e</sup> chiffre utilisé est le chiffre 0 du nombre 103  
le 675<sup>e</sup> chiffre utilisé est le chiffre 1 du nombre 261  
le 999<sup>e</sup> chiffre utilisé est le chiffre 9 du nombre 369

### Raisonnement et méthode

**1er exemple** — de 1 à 99 il y a  $9 + 180 = 189$  chiffres, donc le 77<sup>e</sup> appartient à un **nombre de 2 chiffres**, ôtons les 9 unités,  $77 - 9 = 68$  ; divisons 68 par 2, et nous saurons ainsi qu'il faudra 34 nombres de 2 chiffres (exactement, puisque la division n'a pas de reste), rajoutons les 9 unités et nous saurons ( $34 + 9$ ) que le nombre cherché sera 43 dont son dernier chiffre occupe le 77<sup>e</sup> rang.

<sup>1</sup> Nous attirons l'attention sur une erreur qui s'est glissée dans l'article du numéro 36 : la ligne intercalée entre le sous-titre « Question » et le No 1 devait trouver place en fin du No 3.

**2e exemple** — le 150<sup>e</sup> chiffre appartient aussi et encore à un nombre de 2 chiffres, alors faisons  $150 - 9 = 141$  ;  $141 : 2 = 70$  avec cette fois un **RESTE de 1** !  $70 + 9 = 79$ , mais le **RESTE** indique qu'il s'agira du 1<sup>er</sup> chiffre du nombre suivant, donc le 8 du nombre 80.

**3e exemple** — puisque situé après le 189<sup>e</sup>, le 200<sup>e</sup> chiffre appartient à un nombre de **3 chiffres** ; faisons  $200 - 189 = 11$  ;  $11 : 3 = 3$  avec un **RESTE de 2**. Nous aurons donc 3 nombres de 3 chiffres et obtenons  $3 + 99 = 102$ , mais le **RESTE** indique qu'il s'agira du 2<sup>e</sup> chiffre du nombre suivant, soit bien le **ZÉRO** du nombre 103.

Le lecteur s'amusera lui-même à vérifier les réponses données pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> exemples.

Cette méthode fort simple, acquise par les élèves, leur permettra de rivaliser de vitesse et de se distinguer dans de petits concours !

A combiner par exemple avec l'emploi du **dictionnaire** : « Combien de chiffres a-t-il fallu pour paginer jusqu'à la page qui contient le mot « Silence » (par exemple) ? »

F. Perret, Neuchâtel.

# le dessin

édition romande  
de ZEICHNEN UND GESTALTEN  
sixième année

# 6

organe de la  
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur: C.-E. Hausammann  
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

## L'enseignement du dessin en 8e et 9e primaires un exemple: LES CLASSES MUNICIPALES DE DESSIN A BERNE

### Préface

On trouvera ci-dessous un condensé de deux articles parus en juillet et en octobre dans l'édition allemande de notre bulletin. Herbert Schiffmann y montre qu'à Berne l'on était préoccupé il y a une septantaine d'années déjà par le problème des classes terminales de l'école primaire. La solution adoptée, audacieuse pour l'époque, est encore valable aujourd'hui.

Par une heureuse coïncidence, ces articles viennent corroborer les propositions émises ce printemps par la section vaudoise de la SSMD qui demande, beaucoup plus modestement, de créer dans les classes à option de notre canton une section réunissant filles et garçons doués en dessin ou se destinant à une profession dans laquelle des notions sérieuses de cette branche sont utiles. Deux heures hebdomadaires supplémentaires leur permettraient déjà d'acquérir une partie plus importante des connaissances souhaitables.

Ceh.

### Historique

Vers la fin du siècle passé, la situation était telle que les élèves quittant l'école primaire en ville de Berne ne trouvaient presque aucune occasion d'entreprendre un apprentissage artisanal. Les places disponibles étaient pour ainsi dire exclusivement occupées par des garçons ayant suivi l'école secondaire (Sekundarschule) à Berne même ou ailleurs. Tout en trouvant cette situation injuste, les maîtres d'état ne tenaient nullement à engager des apprentis manquant des connaissances de base en dessin, et c'est à leur requête qu'une motion fut déposée en 1896, demandant une meilleure préparation en dessin à main levée et en dessin technique dans les écoles primaires.

Le Conseil communal paraissait opposé à une extension de l'enseignement du dessin. A titre d'expertise, la Municipalité fit préparer une exposition de dessins provenant de tous les milieux scolaires de la ville. La visite de cette exposition convainquit le législatif qu'il y avait urgence à unifier et améliorer l'enseignement du dessin en 8e et 9e années primaires. A une majorité de 50 : 1, un vote du 8 octobre 1897 devait sanctionner de longues négociations : l'enseignement du dessin y comporterait 4 et 5 heures hebdomadaires assurées par un maître spécial.

Le décret municipal, approuvé par les autorités cantonales, ne se limita pas à ordonner l'ouverture de classes de dessin, mais fixait exactement aux maîtres de dessin leur mission :

1. Les notions fondamentales en dessin à main levée et en dessin technique doivent être suffisantes pour permettre un apprentissage artisanal ;

### LES PLANS D'ÉTUDES

#### Dessin à main levée

##### Généralités

*L'observation, la perception et la pensée peuvent être développés dans plusieurs domaines :*

1. Expression libre fondée sur l'imagination et la fantaisie ;
2. Reproduction
  - a) de ce qui a été perçu plutôt par la sensibilité,
  - b) de ce qui est consciemment gardé en mémoire ;
3. Dessin devant l'objet — il faut alors distinguer :
  - a) ce qui peut exactement être contrôlé sur l'objet,
  - b) les déformations optiques.

#### CLASSE DE HUITIÈME - Représentation plane

##### A — Forme et proportions

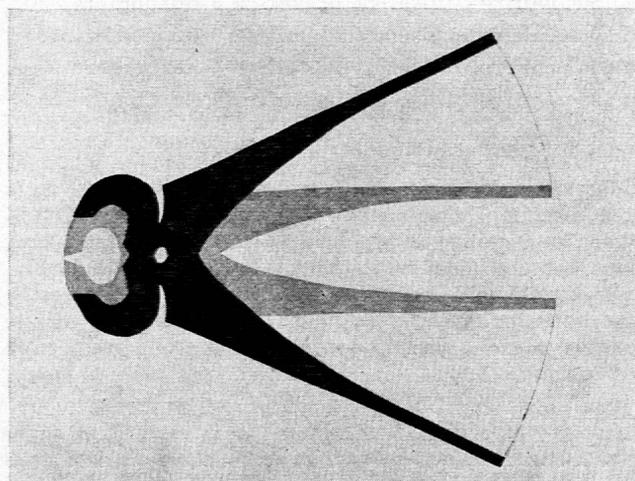
*Perception et reproduction exacte du contour — De l'ensemble au détail — Education de la sensibilité aux directions, aux courbures, aux vides.*

*Exemple : Instruments à cordes.*

##### B — Dessin raisonné et objectif

*La réflexion correctement appliquée à l'analyse des rapports, des interdépendances est la condition première de la représentation par le dessin. Exercice d'une pensée fixée sur la fonction des objets.*

*Exemple : Tenailles - format A3.*



2. Pour que leurs chances dans la quête d'une place d'apprentissage soit égale, la formation des élèves de l'école primaire doit être équivalente à celle de l'école secondaire ;
3. Dans toute la commune de Berne, l'enseignement du dessin doit être dispensé de façon unifiée.

Au printemps 1898 déjà, deux salles du Muséum des Arts et Métiers accueillait quelque 350 écoliers. Actuellement 872 élèves reçoivent cet enseignement de six maîtres principaux et de cinq maîtres auxiliaires, et depuis quelques années, on compte aussi dans leur nombre des jeunes filles douées ou qui se destinent à une carrière exigeant des connaissances de dessin.

**Portée du décret sur l'enseignement des instituteurs**

En 8e et en 9e années primaires, la pratique du dessin est nettement divisée en deux. Reste attribué aux instituteurs le dessin en fonction de l'enseignement général, soit :

- dessin en tant que moyen d'expliquer et d'approfondir les notions acquises dans toute autre branche, sciences ou géographie, p. ex., connaissance des styles et des cultures (c'est l'âge idéal pour débiter dans cette voie) ;
- dessin dans le cadre des travaux manuels proprement dits ;
- dessin en tant que moyen d'expression naïve et spontanée, provoquée par des réactions émotives soit à certains sujets d'enseignement, soit à des événements extérieurs à l'école ;
- dessin en tant que moyen thérapeutique favorisant la récupération d'enfants bloqués par des problèmes psychiques.

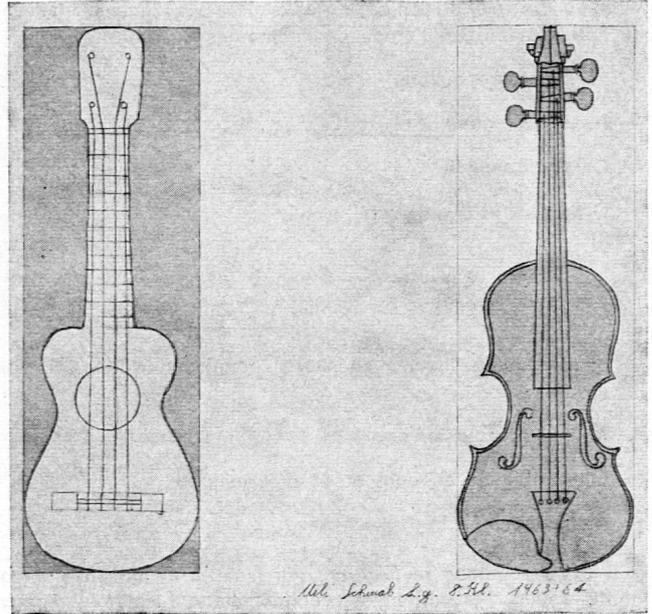
Il y a d'autre part l'enseignement du dessin proprement dit : il s'agit alors de développer les capacités de l'enfant et de lui enseigner des techniques.

L'enseignement du dessin doit être médité comme l'enseignement de toute autre discipline. Le maître doit déterminer quelle faculté il veut éveiller ou développer, quel savoir-faire il veut entraîner, à quelles connaissances il veut amener ses élèves. Le travail à accomplir est tout autre chose qu'un amusement. Celui-ci non plus ne saurait être confondu avec le jeu, au sens vrai, auquel on s'adonne toujours avec sérieux et qui implique tout l'être.

Dans la discipline « Dessin », il ne s'agit pas d'exécuter un joli dessin ou de peindre un charmant tableau, mais bien d'éveiller, de former et de fortifier les facultés de pensée, d'imagination, de sensibilité et de connaissance en même temps que de développer les facultés d'expression. Le problème de la forme vient ainsi au premier plan, tandis que le sujet et les matériaux ne sont que des moyens. De même que l'enseignement des langues, celui de la langue maternelle en particulier, ne vise pas d'abord à faire des écrivains ou des poètes, de même l'enseignement du dessin ne cherche pas à produire des peintres. Pour assurer des bases solides au métier futur, le programme doit tenir compte du développement des élèves dont la nature est alors fortement modifiée par la puberté. L'enfant est porté vers le réalisme et vers une connaissance consciente ; il est donc contre-indiqué de vouloir le retenir dans un mode d'expression enfantin.

**Plan d'études**

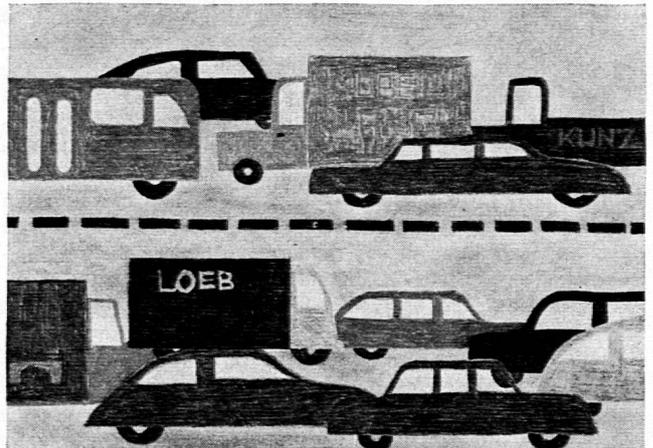
C'est en tenant compte des remarques précédentes et du fait que la majorité des élèves entrera en apprentissage qu'a été établi le programme des classes de dessin de la



**C — Corps et espace**

Espace formé de plans successifs (espace « à coulisses »).

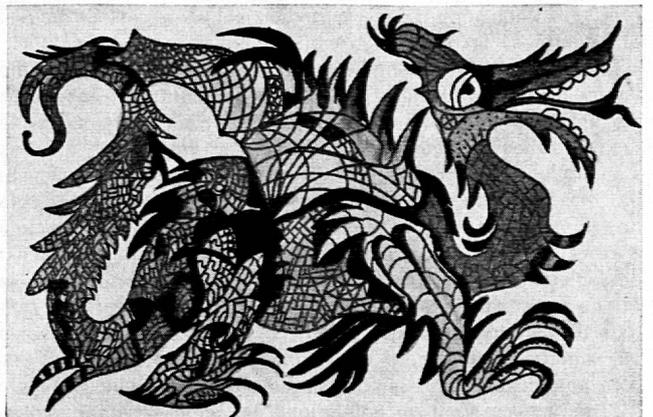
Exemple : Circulation routière - format A3.



**D — Ornement et décoration**

Développement du sens esthétique et du sens rythmique — Division des surfaces — Animation des surfaces — Positif et négatif — Symétrie et dissymétrie.

Exemple : Dragon — format A3.



Ville de Berne. Notre plan d'études prescrit, dans la mesure de nos possibilités, l'étude des domaines suivants :

- **Forme et proportions**
- **Dessin raisonné et objectif**
- **Corps et espace**
- **Ornement et décoration**
- **Couleur**

Est-il besoin d'énumérer aussi ce qui semble aller de soit ? soit :

- connaissance, usage approprié et entretien des instruments
- tenue correcte du corps et des mains durant le travail
- apprentissage du soin et de la précision
- entraînement à la persévérance.

Il est rare, dans la pratique, de trouver un dessin qui se limite à l'un des domaines précités, mais il est avantageux de pouvoir mettre l'accent sur chacun d'eux séparément. Pour préciser ce qui précède, il est utile de montrer de manière plus détaillée comment l'on procède dans le domaine restreint de « Forme et proportions ».

La faculté de ressentir les formes et leurs proportions, de les percevoir, de les saisir et de les concevoir peut être éveillée et entraînée en l'appliquant à l'homme aussi bien qu'à n'importe quel autre objet : animal, plante, meuble, outil, ustensile ou architecture. Ce qui importe alors n'est donc pas de dessiner un homme ou un animal, mais d'apprendre à reconnaître des directions, des différences d'inclinaison, des courbures, des rapports de grandeurs, ainsi que des espaces intermédiaires (dits : vides). Le maître doit donc choisir le sujet convenant le mieux à cette prise de conscience de la longueur ou de la direction, de la courbure ou du vide, et peut proposer à ses élèves tabouret ou instrument de musique, façade de maison ou tenailles, par exemple.

Le problème doit être posé de telle manière que l'enfant soit alors obligé, en cherchant une solution, d'exercer telle ou telle sensibilité, d'entraîner telle ou telle faculté de perception. Cette façon de poser un problème est la seule qui permette de juger objectivement le travail de l'élève et de le corriger. Le danger que tous les élèves aboutissent à un résultat uniforme existe à peine du moment que chacun jouit encore de toutes les possibilités que lui offrent l'enrichissement par l'accumulation des détails ou par les couleurs : la comparaison de tous les travaux d'une classe dans l'une ou l'autre de nos leçons en apporte la preuve.

Du fait qu'aucune de ces difficultés, même prise isolément, ne peut être surmontée d'un coup, il faut y revenir à plusieurs reprises. Cela permet, en se fondant sur le connu, un nouvel affinement et un nouvel enrichissement.

En 8e, c'est la représentation en deux dimensions qui forme l'objet de nos préoccupations. En 9e par contre, il est temps d'exercer la perception raisonnée des trois dimensions, la faculté de les imaginer et l'habileté à les représenter, qu'elles s'appliquent aux corps ou à l'espace qui les enveloppe. Si en 9e nous travaillons particulièrement le dessin à vue, cela ne signifie pas que le dessin réaliste soit le seul moyen d'expression valable, ou même le plus important, mais c'est seulement la conséquence de ce que chez l'enfant normal, la fin de la scolarité obligatoire correspond à la période réaliste de son développement. Pour lui garder une porte ouverte sur son épanouissement ultérieur, il faut, par des exercices plus complexes, l'amener à prendre conscience que le dessin d'après nature n'est un point final, et, selon sa personnalité,

## E — Couleur

*Principes de l'étude des couleurs — Contrastes : tons purs/tons rompus, valeurs claires/valeurs foncées, tons chauds/tons froids — Technologie : pinceau, crayon de couleur, éventuellement craies : exercices de pose des couleurs (ton local).*

*Exemple : Clown - format A3.*



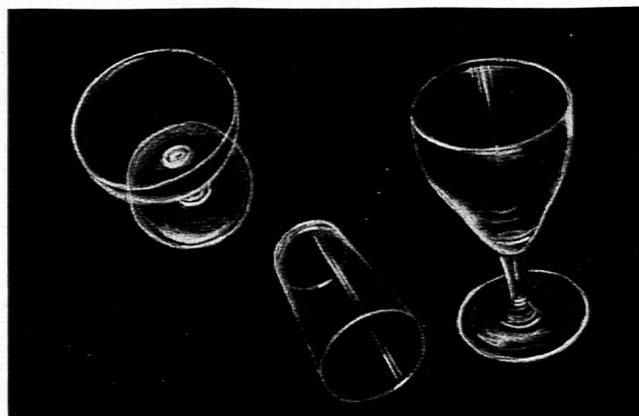
## CLASSE DE NEUVIÈME — Représentation du volume

*(Comment transcrire les trois dimensions des corps et de l'espace sur la surface à deux dimensions du papier).*

## F — Forme et proportions

*Observation et représentation d'objets, analyse raisonnée des proportions, des formes et de leur apparence — Comparaison d'objets divers.*

*Exemple : Verres.*



## G — Dessin raisonné et objectif

*Travaux analogues à ceux de la classe de huitième, mais en trois dimensions.*

lui aider à transformer les connaissances acquises en une vision plus vaste.

Ce n'est pas trop insister que de rappeler que les élèves de nos classes de dessin sont des garçons en pleine puberté. Que notre mission n'est pas de les conserver dans l'ingénuité, mais de les rendre aptes à faire un apprentissage. Que ce serait aller contre nature que de vouloir prolonger un état infantile chez des êtres qui se transforment en adultes. De la connaissance intuitive, l'enfant doit passer à la connaissance raisonnée, et ce passage se fait par un travail sérieux et approfondi. C'est seulement quand il a pris conscience de ses facultés et de sa dextérité que l'homme peut de nouveau s'exprimer en créateur : les instruments et les moyens d'expression ne sont plus alors des obstacles pour lui.

Il est clair que le dessin est une discipline parmi beaucoup d'autres disciplines, mais ce n'est pas une discipline inférieure aux autres. On oublie trop souvent que s'exercer à façonner des images est une remarquable école de pensée, d'imagination et d'expression.

Nous avons toujours plaisir à apprendre ce que sont devenus nos anciens élèves. Il y a parmi eux un grand nombre d'artisans remarquables. Parfois aussi des techniciens diplômés ou des artistes reconnus. Nous ne nous imaginons pas que leurs succès nous sont dus, mais plus simplement nous nous réjouissons de ce que la semence ait trouvé une bonne terre.

**Herbert Schiffmann, doyen.**

## COMMUNIQUÉS

### LES QUATRE SAISONS

Après son passage à Bienne (7-21 novembre), notre exposition sera encore visible en Suisse romande :

**18-31 décembre 1965 : Musée cantonal des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds.**

**13-23 janvier 1966 : Musée de l'Evêché, 2, place de la Cathédrale à Lausanne.**

**19 mars-3 avril 1966 : Musée d'Art et d'Histoire à Genève.**

Entrée libre — Catalogue illustré — Visite recommandée aux classes des régions intéressées.

### NON-FIGURATION ET ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Le délai d'envoi des travaux pour cette exposition échoit à la fin de ce trimestre. Instructions détaillées dans LE DESSIN, No 5 (« Educateur » No 35 du 8. 10. 1965).

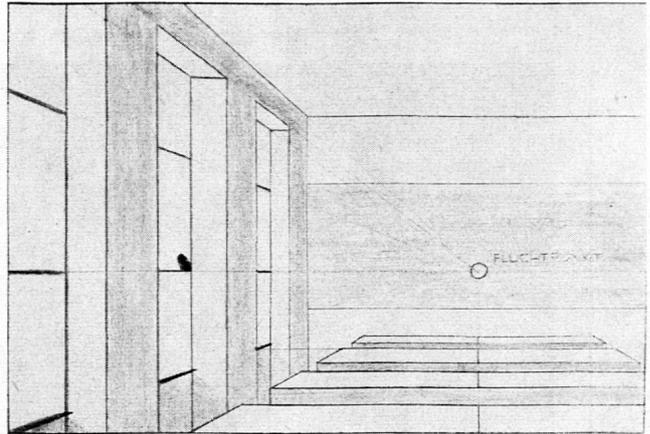
A ce propos, voici les conclusions tirées des rapports des groupes de discussions qui ont étudié cette question au congrès SSMD de Saint-Gall, conclusions rédigées par une délégation de la Commission de travail.

1. A l'école, la pratique de la non-figuration a pour but de rendre plus intenses la perception et la sensibilité considérées comme bases du pouvoir créateur. Ce mode d'expression permet d'activer l'expérience vécue par une indispensable perception sensorielle à plusieurs niveaux (vision, sens tactile ; transposition graphique ou picturale des sons et du mouvement).

2. Les exercices non figuratifs aiguissent la sensibilité à la forme, à la couleur et à tout autre agent de reproduction de même qu'ils facilitent aussi une prise de conscience de l'agencement de la surface du tableau. Leur effet se manifeste jusque devant les objets dont la compréhension et la transcription plastiques sont affinées. Finalement, l'élève est aussi sensibilisé à la valeur de témoignage du tableau.

3. Création non figurative ne doit pas être entendue comme une simplification superficielle, mais comme un moyen de rendre la création plastique plus compréhensible et plus dense en isolant l'un ou l'autre de ses aspects. Cette isolation non figurative des agents plastiques ne doit pas être abordée avec l'élève des écoles moyennes comme une analyse abstraite et intellectuelle, mais doit viser à l'utilisation consciente des perceptions sensibles dans la création plastique. Elle est une voie d'approche graduelle ramenant vers l'expression figurative.

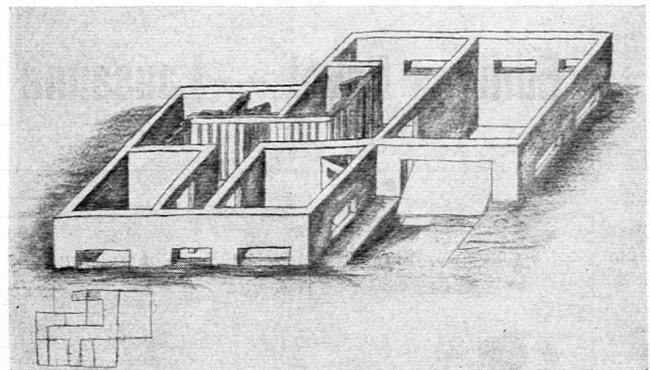
4. Un seul dessin ne suffit pas à épuiser l'expérience non figurative. Celle-ci nécessite une série d'exercices où se rencontre la fructueuse action du non-figuratif sur le figuratif et réciproquement. Les exercices techniques n'ont rien à voir avec l'expression non figurative : il ne peut s'agir que de problèmes plastiques.



### H — Corps et espace

*Entraînement de la faculté de représenter les corps et l'espace — Ombres et lumières — Perspectives parallèles : d'imagination — Perspective à vue : les points de fuite.*

*Exemples : Murs de fondations — La salle de classe.*



### I — Ornement et décoration

*Décoration d'objets (coffrets de bois) — Sculpture sur bois — Lino — Gravure.*

*Exemple : Skieurs.*



(A suivre).

5. Le jeu avec les agents plastiques doit être soumis à certaines règles qui en déterminent les moyens et les procédés : par les limites qu'on lui fixe, le caractère de jeu prend alors toute sa signification. Plus importants que le résultat sont les actes : invention libératrice, expérience de la découverte qui permettent de pénétrer les secrets de la création plastique.

6. La contradiction entre connaissance et conception est un problème typique des écoles moyennes. Un avantage essentiel de l'alternance de la création figurative et non figurative gît en ceci que l'élève est moins affecté par son insuffisance en face de la nature : la connaissance de l'objet empêche souvent de percevoir ses formes, ses couleurs et ses qualités plastiques. Le courage d'affronter les problèmes plastiques augmente parce qu'une composition non figurative est une aventure et que l'élève s'y trouve engagé de multiples façons.

**K. Hausherr (BE), A. Anderegg (SH), Amrein (ZH).**

**En souscription Fr. 14.50**  
**jusqu'au 25 novembre 1965 (dès parution Fr. 18.50)**

**GONZAGUE DE REYNOLD  
 RACONTE  
 LA SUISSE ET SON HISTOIRE**



**... redécouvrez-la avec lui**

Un beau volume 27 × 24,5 cm. relié pleine toile, avec de nombreux dessins de G. Ducommun. Bénéficiez du prix de Fr. 14.50 en souscrivant jusqu'au 25 novembre 1965 au moyen du bulletin ci-dessous (à remettre à la Librairie Payot, 1 rue de Bourg, Lausanne ou à votre libraire habituel).

Je souscris . . . . exemplaire(s) de « Gonzague de Reynold raconte la Suisse et son histoire » au prix de souscription de Fr. 14.50 l'ex. Règlement à votre c.c.p. \* ; par remboursement \*.

Nom, prénom :

Rue, N° :

Localité :

Signature :

\* Biffer la mention inutile.

**Editions Payot — Lausanne**



Le souci de l'épargne  
 épargne le souci

6 Bibliothèque  
 Nationale Suisse  
 3000 B E R N E

**J.A.**  
 Montreux 1

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE  
 garantie par l'Etat

**Etudes classiques  
 scientifiques et commerciales**

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans  
 Cours spéciaux de langues

**Ecole Lémania**

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12